

Point de situation sur les familles rroms dans le Val de Marne en septembre 2007

23 septembre 2007

Cela concerne près de 400 personnes rroms roumaines dans des situations diverses, allant de projets d'insertion construits à la plus grande précarité sur des terrains.

Le Comité de Soutien aux rroms du val de Marne regroupe plusieurs réseaux et comités de soutien aux familles rroms depuis 1999, date de la première mise en place d'un comité à Choisy le Roi et Orly. Ces comités correspondent aux lieux de vie des familles et ont évolué en fonction des expulsions mais aussi des projets montés avec des collectivités locales.

Le comité 94 se constitue en association 1901 et prend le nom de Collectif Romeurope du Val de Marne, ce qui implique un accord avec la plate forme du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, association nationale. Il est constitué des réseaux et comités de Saint Maur, Limeil Brévannes, Créteil, Vitry/Villejuif, Choisy le Roi/Orly... Un bureau sera mis en place. Ce Collectif est donc l'interlocuteur départemental auprès des associations d'insertions comme Pour Loger et des collectivités territoriales et des pouvoirs publics.

L'action de ces comités est décrite dans les rapports locaux mais aussi dans celui du Collectif Romeurope (2004, 2005, 2006..) . Les comités du Val de Marne font partie du Collectif Romeurope.

Dans le 94, si un certain nombres de projets évoluent favorablement, plusieurs familles restent en grande précarité et certaines vivent en insécurité sur des petits terrains. La situation est la suivante:

1 - Familles hébergées en dur et inscrites dans un projet d'insertion

Projets d'insertion initiés depuis 2004/2005 avec le Conseil Général et les comités de soutien ; relais avec l'association Pour Loger.

1. Familles intégrées à la gendarmerie de Saint Maur et dans un pavillon.

2. Familles hébergées par le CG dans des pavillons et appartements sur Vitry/Villejuif/Joinville.

Le Conseil Général du Val de Marne poursuit donc ce travail qui concerne plus de 20 familles. La situation nouvelle depuis janvier 2007 a fait de ces personnes des citoyens européens, et même si leurs droits sont limités (installation liée au travail et aux ressources, AME et non CMU,..) , ils ne sont plus expulsables aussi facilement, peuvent trouver du travail même si cela est compliqué. Cette situation a d'ailleurs fortement déplu à M. Hortefeux ! "qui regrette de ne pouvoir cette année encore expulser facilement 6000 roumains et bulgares" pour faire son chiffre (25000 expulsions!).

Le CG 94 a voté un financement important pour que l'Association Pour Loger commence le travail d'insertion, les comités de soutien restant en appui au début de ce processus qui devrait durer trois années. Une réunion aura lieu jeudi 20 septembre entre le comité 94 et Pour Loger et le 25 septembre avec le CG 94 pour mettre en place de pilotage du dispositif.

Une initiative départementale avec un point presse sera sans doute organisée en octobre pour présenter ce travail. Ce sera l'occasion d'un moment convivial pour ce passage vers des projets encore plus ambitieux.

Familles intégrées avec le soutien de communes:

1. Choisy le Roi, avec le Secours Catholique et avec présence du Comité de Choisy depuis 2003 (4 familles)

2. Vitry sur Seine avec soutien ATD Quart Monde et pour loger (2 familles)

Ces familles disposent à présent de travail et sont donc en situation régulière, avec des enfants ados scolarisés.

2 - Familles hébergées en dur sans projet d'insertion en place

Familles impliquées dans un projet que pilotait la commune de Limeil Brévannes, le CG 94 ,

la région IDF et les associations Pour Loger et Habitat Solidaire

Ces familles sont hébergées depuis février 2006 en hôtel par le CG 94 dans le cadre de l'aide social à l'enfance suite à l'expulsion de janvier 2006 du terrain de la rue des Longs Rideaux, en attendant la mise en place d'un projet. Mais le projet a été plusieurs fois reporté dans le temps et sur une dizaine de familles impliquées, il en reste 3 dont une qui a trouvé du travail et un logement. Reste aussi une personne isolée hébergée pour soin. Une réunion devrait avoir lieu prochainement avec la municipalité de Limeil Brévannes.

Familles en hôtels (dans le cadre de l'Aide Sociale à l'enfance).

Une dizaine de familles sont hébergées dans des hôtels du 94 (ou dans des départements voisins comme le 91 quand la place manque dans le 94) dans le cadre de l'ASE, dont certaines depuis plusieurs années, avec des enfants scolarisés souvent, mais sans perspectives d'insertion aidée. Elles pourraient rejoindre le projet avec le CG à mesure que d'autres familles seraient insérées (travail et logement)

3 - Familles vivant en grande précarité sur des terrains insalubres

Un certain nombre de personnes n'ont pas été concernées par les projets décrits ci dessus, d'autres sont revenus après des expulsions ou de nouvelles personnes sont arrivées, essayant de trouver du mieux en France. Certes, cela n'a rien à voir avec les grands bidonvilles du Val de Marne installés entre 1999 et 2004, ou ceux existant dans d'autres lieux en France, mais les conditions de vie sont très précaires, la vie très difficile. Des contacts sont pris avec les services de santé, des rencontres avec des élus locaux sont établies, mais le risque d'une expulsion de ces lieux, sans perspective autre qu'une nouvelle errance, reste très probable. Les soutiens locaux qui existent parent au plus urgent (santé, école, ramassage ordures ménagères, eau,...)

Deux lieux :

Familles sur un petit terrain à Vitry sur Seine en bord de Seine limite Ivry/Seine, avec des hébergements partiels en hôtels (ASE). Ces personnes sont soutenues par le comité de Vitry pour le plus urgent (santé, social,...) . Ces familles sont en grande pauvreté et cohabitent dans des constructions précaires (tentes, cabanes, ...) avec d'autres personnes venues d'autres pays d'immigration. Peu de perspectives avec les communes.

A Créteil 6 familles sur un terrain en bord d'autoroute, près du Palais de Justice. Elles vivent dans des cabanes. Un comité s'est constitué avec des associations locales. Il travaille au plus urgent (santé, école, ...) Contact établi avec la municipalité mais sans projet précis à ce jour. L'eau est prise dans un gymnase proche. Une partie des personnes est stable, d'autres sont plutôt de passage. Une décision de justice a annoncé une expulsion des lieux, sans date précise.

Le 19 septembre 2007, Michel FEVRE.